FORTIFICATION D'AGGLOMÉRATION

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Auxonne



Dossier IA21005802 réalisé en 2023 revu en 2024

Auteur(s) : Guillaume Gézolme

Présentation

La cité au Moyen-Âge

Auxonne bénéfice d'une position stratégique, située sur la rive gauche de la Saône et placée sur la voie terrestre reliant Dijon à Dole, respectivement capitale du duché et du comté de Bourgogne. Un comte portant le nom de la cité gouverne ce territoire, rattaché au duché de Bourgogne en 1237. Alors défendue par de simples palissades en bois sur une levée de terre et par des fossés inondés par les marécages et un système de vannes, la cité semble être en plein essor à partir de la seconde moitié du 13e siècle : reconstruction de son église, aménagement d'un pont sur la Saône, implantation d'une communauté de marchands juifs. Enfin la présence à cette époque d'un château, bâti sur l'initiative du Comte Étienne II au 12e siècle, témoigne déjà de l'importance de la localité. Le roi Jean le Bon intègre en 1361 la ville à son royaume, profitant d'un alleu, constituant ainsi une enclave royale en terre bourguignonne. Auxonne revient en 1363 sous domination des ducs de Bourgogne. Philippe le Hardi se sert de la cité comme camp de base pour les opérations menées à l'encontre des Comtois. La ville renforce et améliore son système défensif. Une double enceinte cohabite : une lice et une braie qui correspond à l'enceinte basse. 24 tours sont également présentes sur cette ligne fortifiée.

L'intégration au royaume de France

La mort de Charles le Téméraire en 1477 fait basculer le duché de Bourgogne dans le royaume de Louis XI. En 1479, les habitants d'Auxonne prêtent serment de fidélité au roi après leur capitulation acceptée par Charles d'Amboise. Son règne se caractérise par un accroissement du domaine royal : Maine, Anjou et Bourgogne. Cependant, Marie de Bourgogne, fille du duc défunt, revendique l'héritage de son père et entre en conflit avec la France pour conserver les duché et comté de Bourgogne. La population auxonnaise se rallie à cette cause. En représailles, Louis XI assiège la cité qui capitule le 4 juin 1479. Le roi entreprend immédiatement la construction d'une citadelle pour assoir son pouvoir, Auxonne et sa communauté lui étant particulièrement hostiles. En 1493, le traité de Senlis partage la Bourgogne en deux entités, le duché revenant au roi de France et le comté à l'empire de Maximilien d'Autriche, marié à Marie de Bourgogne en août 1477. Cet épisode renforce le statut d'Auxonne en tant que place forte royale et ville frontière ; elle devient le point de passage pour envahir le comté et inversement. De Louis XI à François 1er, le royaume s'évertue à améliorer ses fortifications. Le nouveau château voulu par Louis XI s'appuie en partie sur l'enceinte basse au sud de la cité. Cette puissante forteresse a pour but de parer les attaques de l'Empire. Le roi achète également des terrains pour établir des fortifications, comme l'atteste un registre des comptes de Jean Saumaire, commis aux paiements des ouvrages du château d'Auxonne en 1495-1496. Louis XII visite la place en mai 1501, accompagné d'Anne de Bretagne, et poursuit cet effort dont le principal témoin encore visible est la Porte de Comté, tandis que de grosses tours (comme celle du Cygne) sont bâties sous François 1er pour se prémunir des velléités offensives de Charles le Quint. En 1526, le comté d'Auxonne jure fidélité au roi. Mécontent Charles le Quint envoie le comte de Lannoi sur place pour récupérer la place. Assiégées , Auxonne et sa population repoussent les soldats de Charles le Quint. Le duché et le comté cohabitent en vertu de traités de neutralité signés au 16e siècle (1522, 1549, 1562), malgré des tentatives d'invasion comme en 1595 celle de Henri IV mais qui se retire en 1598 sous la menace des États suisses. Cette incursion, malgré la neutralité comtoise, manifeste la convoitise incessante de la royauté française sur la province comtoise, et préfigure une guerre contre l'empire des Habsbourg. Un de ces traité est signé à Auxonne en 1612, qui a pour but de fixer avec des bornes les limites de "la France du côté de la Franche-comté".

La construction des fortifications "modernes"

Le 17e siècle et le règne de Louis XIV constituent l'époque où la ville se dote de fortifications modernes, dites bastionnées. Auxonne, de par sa position stratégique, doit avoir une double fonction : défensive car elle détient un passage "clé" vers le royaume et offensive pour être capable de soutenir une armée en campagne.
Une première phase intervient pendant la guerre de 10 ans (1634-1644) lorsque Louis XIII renforce les remparts de la ville : construction d'un ravelin au château côté campagne, aménagement en 1636 des premiers bastions du Gouverneur et de Notre-Dame ainsi que de trois demi-lunes sur le front nord et d'un ouvrage à cornes sur le front en arrière du château. Plusieurs cartes attestent que ces constructions ont bien lieu. Vers 1636, Pierre Conty d'Argencourt, lieutenant-général et ingénieur du roi, visite la place d'Auxonne, et donne des consignes pour améliorer les ouvrages de défense. Un plan de 1638 indique avec précision l'avancée des travaux et les édifices projetés. L'enceinte médiévale est encore en place (remparts et tours), sur laquelle s'appuie les bastions et demi-lunes réalisés. Hormis le bastion de la porte de Comté, qui est maçonné, les autres ouvrages sont conçus et élevés en terre. Les fossés sont également présents et inondés. Les ouvrages projetés semblent ajournés et reportés probablement à la suite au traité signé en 1644 par Mazarin, qui met fin aux hostilités entre les deux camps. Moyennant 40 000 écus, le comté regagne sa neutralité.
Après la première conquête de la province par Louis XIV en 1668 débute une période où la royauté engage à Auxonne une politique de grands travaux pour fortifier la cité à la hauteur de ses ambitions, à savoir conquérir définitivement ce qui deviendra la Franche-Comté. Le positionnement d'Auxonne à la frontière du royaume lui confère un rôle stratégique. A la demande de Colbert, le chevalier de Clerville, commissaire général des fortifications, est chargé de proposer des améliorations. Il rédige, en 1670, un projet étayé d'un plan, qui a pour objectif de renforcer le front nord en le dotant de trois nouveaux bastions. Louis XIV adopte cette proposition. Colbert dans, une lettre adressée à Claude Bouchu, intendant de Bourgogne, en octobre 1670 explique que le roi "a résolu de faire réparer et fortifier le plus tôt possible la place d'Auxonne, suivant le mémoire du chevalier de Clerville que sa majesté a examiné avec M. le Prince". Le projet ne sera finalement pas réalisé : Louvois, secrétaire d'État à guerre, hostile à de Clerville, réussit à placer Vauban pour moderniser les fortifications d'Auxonne. Dès 1672, l'ingénieur Dieulamant est sur ordre de Colbert, sur place pour préparer les futurs travaux.
Mais en 1673, Vauban est accaparé par la guerre contre les provinces hollandaises. Colbert souhaite absolument que le système défensif soit réalisé au plus vite. En accord avec le roi, il confie en janvier 1673 le chantier à François de la Motte-Villebret, comte d'Aspremont. Ingénieur militaire et des fortifications, ce dernier jouit d'une expérience et d'un talent reconnus par la couronne. En 1668, il œuvre à la citadelle d'Arras (en suivant les plans établis par Vauban) et lorsqu'il débute le chantier des travaux d'Auxonne, il coordonne et supervise l'avancée des fortifications de la ville de Langres et de la citadelle de Châlon-sur-Saône. Il arrive à Auxonne le 24 janvier 1673 accompagné par l'intendant de Bourgogne, Claude Bouchu. Son projet s'inspire du mémoire du chevalier de Clerville mais s'adapte davantage à la réalité du terrain. En mars 1673, les travaux débutent, transformant la ville en un énorme chantier dont les entrepreneurs Anglart et Bernard ont la charge. Aspremont fait démolir une partie de l'enceinte médiévale mais conserve les tours des Cygnes et du Béchaux, autour desquelles il élève des bastions. Au sud-ouest, il fait bâtir un demi-bastion. La tour Belvoir, transformée en magasin, et la porte de Comté sont conservées. Aux deux bastions déjà présents (Notre-Dame et du Gouverneur), il en ajoute cinq nouveaux, transforme celui de la porte de Comté et dessine un bastion "plat" au niveau du pont sur la Saône. Aspremont dote ainsi la cité de fronts bastionnés, en renforçant tout particulièrement le front nord avec un système tenaillé ; il dessine également une nouvelle porte d'entrée de ville (future porte Royale). Ce front, contrairement à celui au sud qui s'appuie sur l'enceinte médiévale, agrandit considérablement le corps de place. La construction des ouvrages nécessite un volume de pierres conséquent : une partie est du remploi et une autre est acheminée depuis une carrière située à Mantoche, en Haute-Saône.
Colbert suit de près l'évolution de la place forte. Dès février 1673, il ordonne que la ville soit prête à se défendre, et, dans une lettre du 30 novembre, il redit toute l'importance d'Auxonne en que tant place forte frontalière. Le chantier, par son ampleur, fait augmenter le coût des travaux et oblige Colbert en août 1673 à transférer à Bouchu 50 000 livres supplémentaires. En 1674, l'invasion de la Franche-Comté par Louis XIV nécessite que les travaux avancent plus rapidement afin qu'Auxonne puisse être prête en cas de siège (des troupes impériales). Le comte d'Aspremont participe aux opérations militaires, notamment à Salins, ce qui ne l'empêche pas de suivre à distance le chantier et les tâches à réaliser aux fortifications de la ville. Néanmoins, Colbert informe le roi en septembre 1674 que l'activité est ralentie à Auxonne, seuls le demi-bastion en arrière du château et le bastion du Béchaux sont élevés, alors que le roi comptait qu'une grande partie des ouvrages prévus dans le projet d'Aspremont soient réalisés en cas de représailles de l'Empire suite à l'annexion du comté. Le décès de Bernard, un des entrepreneurs, est l'une des raisons de ce retard. Les conditions sont difficiles, les ouvriers travaillent dans la boue (le terrain est marécageux) pour poser les fondations des futurs bastions, entraînant de nombreux morts. Aussi, Colbert donne consigne à d'Aspremont de se rendre sur place pour relancer le chantier et finir les fortifications prévues et "employer le temps de l'hiver que l'on ne pourra travailler, pour faire un grand amas de matériaux, et recommencer le travail dès le mois de février". A cette occasion, le ministre rappelle à l'ingénieur que cette place est prioritaire, malgré les autres chantiers en cours et sa charge de gouverneur de Salins. En 1675, l'intendant Bouchu avertit Colbert que les travaux sont perturbés par un manque de main-d'œuvre. Ce dernier lui rappelle qu'il est de son ressort et de celui du gouverneur de parer à ce problème sachant que le roi attend que cette place soit achevée au plus vite par crainte d'une attaque venant d'Allemagne.
L'entrepreneur Anglart poursuit les travaux mais ceux-ci prennent énormément du retard. Colbert recommande au Comte de les hâter, et s'impatiente du manque de communication de celui-ci, le roi souhaitant être informé régulièrement de la situation des fortifications de la ville. Au cours de l'année 1676, d'Aspremont est mandé par le roi pour travailler à la place forte de Toulon, ce qui l'éloigne du chantier d'Auxonne dont il a toujours la tâche. A l'été 1677, l'ingénieur est envoyé en Catalogne contre qui le royaume est en guerre depuis 1675, confiant les travaux aux ingénieurs ordinaires Duplessis Dieulamant et Hugot. Néanmoins les fortifications auxonnaises sortent de terre progressivement : l'élévation des ouvrages avancent plus rapidement que leurs fondations et La nouvelle porte au nord de la cité commence à être bâtie sous l'égide D'anglart.

La mort de François de la Motte-villebret en juin 1678 laisse la cité d'Auxonne dans un état inachevé. Un plan daté de août 1677 permet de constater la situation des travaux engagés. La place n'est pas en état de tenir un siège. Cependant, la signature du traité de Nimègues entre la France et l'Espagne amène une période de paix, le Comté devenant définitivement français. Mais Louis XIV ne perd pas l'objectif de fortifier la cité auxonnaise. Son choix se porte sur Vauban pour achever les ouvrages commencés par d'Aspremont. Celui-ci arrive le 23 janvier 1679 à Auxonne. Après avoir consulté le projet de son prédécesseur et inspecté le chantier, il constate qu'un seul bastion est achevé (celui du Cygne), les autres sont en cours de réalisation, tout comme les demi-lunes entamées mais non terminées. L'ingénieur rédige un mémoire le mois suivant "*Instruction des ouvrages plus nécessaires à la fortification d'Auxonne, tant pour achever le projet de feu Monsieur d'Aspremont que pour l'amplifier et le corriger*" avec un devis de 1 134 890 livres. Il dessine les ouvrages à faire par édifice, il dresse un état des travaux à effectuer lesquels consistent principalement à réaliser les revêtements, former les parapets, "aplanir" les bastions pour accueillir des batteries en "barbe", créer les courtines nécessaires entre les bastions, nettoyer les fossés entourant la nouvelle enceinte qu'il projette de réaliser. Il n'épargne pas le comte d'Aspremont, le critiquant ouvertement, en rectifiant des ouvrages en cours comme la "demy tenaille", ne mettant à son crédit que le bastion du Cygne qu'il estime "achevé et fort bien fait". Le mémoire réalisé en février par le marquis propose également d'améliorer les ouvrages avec la construction d'un ouvrage à cornes au front nord, devant la porte Royale ainsi qu'un second sur la rive droite de la Saône, protégeant le pont. De plus, il envisage de construire des "*petits logements[...]avec des parapets à l'épreuve du canon*" au Pré du Gouverneur. Enfin, il conserve les fossés à la gorge des bastions du Moineau et du Gouverneur ainsi que l'ancien rempart médiéval présent derrière eux. Outre ses préconisations pour les fortifications, Vauban dresse les améliorations à faire au pont sur la Saône, à la conduite des eaux, et souligne la nécessité de construire des magasins, corps de garde et casernes. En un temps record, il établit un état des lieux et relance les travaux, supervisés par l'ingénieur ordinaire Duplessis Dieulamant. Passant par Auxonne en mars, Louvois se félicite des avancées notables aux fortifications de la ville en quelques semaines. L'enceinte fortifiée est probablement achevée vers 1680. Vauban revient en 1681 inspecter la fin des travaux. Le projet élaboré en février 1679 est partiellement réalisé. Mais Auxonne a perdu sa position stratégique depuis la conquête de la Franche-Comté et Louis XIV concentre désormais son ambition sur cette nouvelle province, en la fortifiant dès 1674 ,à Salins-les-Bains puis Besançon, qui en devient la capitale après le transfert du parlement et le démantèlement des fortifications de Dole.
La construction de l'arsenal en 1690 permet à la cité auxonnaise de conserver un rôle logistique dans la défense du royaume. Ceci ne freine pas la volonté du marquis de Vauban de parfaire la défense de la localité. Il dessine en 1699 avec Robert, directeur des fortifications de la ville, un "*Plan d'Auxonne avec une augmentation d'ouvrages proposés*". Ce projet consiste à renforcer les fronts nord et sud et "la teste du pont" sur la rive droite de la rivière en aménageant des ouvrages à cornes entre les bastions du Moineau et Notre-Dame, ceux du Cygne et Royal, et un dernier en avant du pont, tout en les complétant de demi-lunes et de réduits. Ce plan témoigne de toute la maîtrise et l'art de la défense de l'ingénieur. Mais Louis XIV ne retient pas la proposition de son Commissaire général des fortifications.

Le 18e siècle : un relatif déclin militaire

La ville connaît un relatif déclassement à la suite de l'intégration définitive de la Franche-Comté au sein du royaume mais conserve un rôle militaire.
Peu à peu, sa vocation militaire de la ville évolue et elle devient un dépôt d'artillerie. La place forte, en raison de son arsenal et de son école militaire d'artillerie créée en 1757, accueille une garnison d'artillerie, forte de 1 200 hommes qu'il est impératif de loger. Dès 1679, le marquis de Vauban préconisait la construction de grandes casernes pour les soldats, réparties dans plusieurs lieux. Ce projet ne fut pas validé par le ministère et seule la caserne du château est l'œuvre de l'ingénieur en 1688. A partir de 1759, des casernes sont érigées en arrière du bastion du Gouverneur : trois grands bâtiments sont construits par l'entrepreneur Caristie et achevés 1763. Ils comprennent un corps central à trois étages pour les soldats et deux ailes réservées aux officiers. Les casernes ont accueilli ensuite une école d'artillerie et des bataillons du corps de l'Artillerie et du Génie (c'est au sein de cet établissement que le jeune Napoléon Bonaparte, alors jeune lieutenant, fera ses classes entre 1789 et 1791). Vers 1764, un polygone est aménagé dans un terrain à proximité des casernes, sa réalisation étant de nouveau confié à Caristie. L'arsenal est agrandi avec la construction de deux bâtiments : "les petites forges" et un atelier pour les menuisiers. L'établissement est fortement sollicité pour approvisionner les places fortes frontalières et pour stocker le matériel, conférant à Auxonne un rôle logistique important.
Au cours du 18e siècle, de légères améliorations sont apportées en plus des réparations et entretiens nécessaires. La porte Royale est rénovée (façade et fronton) et on lui y ajoute un pavillon à l'étage.
A la Révolution, la ville est rétrogradée en place forte de 3ème classe par la loi de du 10 juillet 1791. Ce déclassement permet de conserver l'existant des fortifications, sans autre entretien que les bâtiments utilisés pour le service militaire. Le commandant de la place rédige un mémoire en 1793 sur l'état de la cité. Ce document pointe que malgré le manque d'entretien, Auxonne a un dispositif défensif encore cohérent : l'enceinte est en bonne état, les bastions et autres ouvrages sont revêtus de briques ou de pierres, de larges fossés et le système d'inondation mis en place par Vauban sont en usage. Il met en avant que le point faible se situe à la porte du Jura. Il énumère également les réparations à apporter : les parapets, la tenaille entre les bastions du Béchaux et de la Côte-d'Or. La République souhaite disposer d'une place forte capable de défendre l'arsenal en cas d'attaque. En 1796, un projet de transfert de l'école d'artillerie amène les autorités municipales à rédiger des mémoires auprès du gouvernement pour conserver cet établissement, jugé indispensable notamment avec la présence de l'arsenal. L'administration communale déclare que cette perte serait préjudiciable pour la ville, tant sur le plan

économique que militaire. Le gouvernement consulaire, nouvellement arrivé au pouvoir, décide de maintenir l'école à Auxonne et l'arsenal, qu'un temps le Directoire avait pensé transférer à Rennes.

Le 19e siècle : un renforcement des fortifications

En janvier 1814, sur ordre de l'empereur, le général Victoire Antoine Andréossy, est chargé de "mettre la place en état de défense". En février, les Autrichiens sont aux portes de la ville mais le terrain marécageux empêche toute approche, uniquement des bombardements. L'abdication de Napoléon Bonaparte le 6 avril à Fontainebleau permet à la cité d'être libre. Le 1er juin, Andréossy, alors maréchal de camp et inspecteur des fortifications, écrit un "*Mémoire sur la place d'Auxonne considérée dans tous ses établisements et divers rapports*", accompagné d'un plan. Son document a pour dessein de remilitariser Auxonne et propose la construction de nouveaux ouvrages de fortification. Ce projet prévoit de réaménager le château pour le transformer en un gros bastion, reconstruire sa demi-lune, restaurer des courtines et relier les bastions du Moineau et du Gouverneur au mur d'enceinte. Enfin, il préconise de bâtir deux ouvrages à cornes au bastion du Cygne et sur la rive droite (accès au pont), qui sont désignés comme les points faibles de la place. Ce projet est abandonné, car en 1815 Napoléon entreprend son retour et la ville ne tarde pas à se rallier à lui, n'ayant pas oublié que Bonaparte y avait fait ses classes à l'école d'artillerie. Ce retour est bref : la défaite de Waterloo le 18 juin face aux armée des Alliés entraîne une nouvelle et définitive abdication de l'empereur le 22 juin 1815. Les troupes autrichiennes encerclent Auxonne qui résiste, ne capitulant que le 28 août après un bombardement en règle.
La chute de l'Empire réinstaure la royauté incarnée par Louis XVIII. Consciente que la paix est fragile, la monarchie souhaite qu'Auxonne conserve un rôle militaire et que ses fortifications, datant de la fin du 17e siècle, soient réparées. C'est dans ce contexte que la ville se voit équipée de nouvelles courtines pour remplacer les vieux remparts entre la porte de secours du château et le bastion du Moineau, et ceux situés entre les bastions du Gouverneur et du Cygne. D'autres restaurations sont nécessaires après les dégâts de 1815 pour remettre la place en état. La Direction du Génie étudie l'aménagement d'une lunette et d'une porte à la culée du pont sur la rive droite. En 1825, la construction de la future courtine casematée derrière le château entraîne la destruction du ravelin. A partir de 1826, les fortifications d'Auxonne vivent leurs ultimes évolutions : l'enceinte est fermée, 150 ans après les travaux de Vauban. Ses renforcements n'ont pas vocation à faire évoluer le rôle militaire de la cité, considérée comme une place de dépôt même si en cas de guerre, son utilité serait grande comme l'explique un mémoire de 1828 émanant du Génie. L'arsenal et son approvisionnement facilité par les bois environnants, des fers de qualités provenant de forges à proximité et "*usines de Beze, à 7 lieues d'Auxonne [qui]lui livrent des aciers d'une qualité supérieure....*" et la Saône pour convoyer les produits fabriqués, donnent à l'établissement une importance stratégique.
Toujours à cette époque, plusieurs projets du Génie visent à améliorer le front le long de la Saône entre l'ancien bastion plat et le château. La forteresse a déjà fait l'objet d'un projet par Andréossy, qui reste sans suite. Il est aussi proposé en 1824 de raser l'ensemble des bâtiments de la cour et de construire des écuries et hangars pour l'Artillerie. Avec la courtine casematée bâtie en 1826, le Génie supprime la porte de secours ainsi que la tour du Chesne et fait combler le fossé entre le rempart du château et la courtine. Il bastionne la tour de Beauregard vers 1834 et supprime le redan de la porte principale.
Une ordonnance royale en date du 31 janvier 1830 transfère l'arsenal et son activité à Besançon. La fermeture définitive de l'établissement interviendra qu'en 1845, le temps de bâtir l'arsenal bisontin. En 1837, la Direction du Génie autorise la Ville à construire à ses frais des écuries et une caserne pour loger une garnison de cavalerie qui seront situées en face de celles déjà existantes. La nouvelle caserne, achevée vers 1850 (quartier Marey-Monge), se compose d'un corps principal (parallèle à la nouvelle caserne d'infanterie récemment construite) et de deux ailes symétriques se faisant face. Ce casernement deviendra le quartier Napoléon.
Le Génie souhaite améliorer les défenses de la place au front sud, considéré comme trop démuni. Une demi-lune est projetée en 1839 entre les bastions Khel et du Moineau. Elle s'intercalerait entre la courtine et une redoute (portant le numéro 32), et serait dotée d'un réduit intérieur. Une lunette serait probablement installée sur l'île du château. Ces projets prennent du retard, si bien qu'en 1846, une autre demi-lune est envisagée entre les bastions du Comté et du Kehl. Ces trois ouvrages figurent sur un plan de 1849 portant sur les "ouvrages projetés". Vers 1860, les demi-lunes sont finalement converties en lunettes. Le projet de celle à l'île du château, bien que validé et confirmé par le Comité de direction du Génie (travaux de terrassement engagés), nécessite aucune circulation autour du futur ouvrage. Le Service de la Navigation en charge de l'aménagement de la dérivation de la Saône demande toutefois qu'un passage soit laissé pour le halage. Ce contretemps impose au service du Génie en 1859 de redessiner des plans avec un chemin de halage, qui incorpore également le pont pour la ligne de chemin de fer. Un compromis est trouvé entre les deux administrations et les travaux de terrassement reprennent en 1862. Les deux autres lunettes sont finalement élevées, en terre, avec des traverses en maçonneries et des caponnières les reliant au corps de place.
Lors de l'invasion prussienne de 1870, Auxonne est encerclée par 15 000 soldats allemands. Les Prussiens souhaitent avoir accès à la ligne de chemin de fer Dole-Dijon, ce que permettent les traités de paix signés en février, évitant le bombardement de la ville. Cet épisode est l'ultime rôle militaire de la cité.

Le 20e siècle : entre renouveau urbain et patrimonialisation

La ville perd par décret son statut de place forte en 1896. La même année, le 31 juillet, la Chambre des députés et le Sénat approuvent le projet de démantèlement des fortifications de la cité. Dès 1905, les bastions Notre-Dame et Comté sont détruits pour désenclaver et ouvrir la ville sur son versant est, entraînant la création d'un nouveau quartier (Quartier Neuf) et de

faubourgs maraîchers. Le rempart parallèle à la Saône entre les bastions du Béchaux et de France est démoli et des immeubles sont édifiés, à l'instar de ceux situés au dessus de la courtine près de la route de Labergement.
Ces destructions amènent une prise de conscience et des protections au titre des Monuments historiques permettent la conservation du château en 1926, de la Porte Royale en 1939 ou encore de l'ancien arsenal en 1968. L'intérêt patrimonial est clairement mis en avant et des projets de reconversion de ces édifices émergent (installation du réfectoire du lycée Prieur de la Côte-d'Or à l'ancien arsenal par exemple). Aujourd'hui, le tissu urbain garde une empreinte forte de ce passé militaire et des fortifications, sans oublier que la cité demeure une ville de garnison avec la présence depuis 1956 du 511e régiment du Train, installé dans les grandes casernes bâties aux 18e et 19e siècles dans cet espace que l'on nomme le quartier Bonaparte depuis 1931.

Historique

Auxonne bénéfice d'une position stratégique, située sur la rive gauche de la Saône et placée sur la voie terrestre reliant Dijon à Dole, capitale du duché et du comté de Bourgogne. Philippe le Hardi se sert de la cité comme camp de base pour les opérations menées à l'encontre des Comtois. Aux 14e et 15e siècles, la ville améliore son système défensif : une double enceinte est érigée, une lice et une braie (qui correspond à l'enceinte basse). 24 tours sont présentes sur cette ligne fortifiée. A la mort de Charles le Téméraire en 1477 et l'annexion du duché par la royauté française, Louis XI édifie son nouveau château à partir de 1479, s'appuyant sur l'enceinte basse au sud de la cité. Louis XII visite la place en mai 1501 et décide l'érection de la porte de Comté tandis que les grosses tours (comme celle du Cygne) sont bâties sous François 1er. Louis XIII renforce les remparts de la ville : construction d'un ravelin au château côté campagne et d'un ouvrage à cornes derrière la citadelle, aménagement des premiers bastions de la cité en 1636 (avec le bastion du Gouverneur et celui de Notre-Dame) ainsi que de trois demi-lunes sur le front nord. En 1673, Colbert, en accord avec le roi, confie le chantier à François de la Motte-Villebret, comte d'Aspremont, ingénieur militaire et des fortifications. Ce dernier dote la place de fronts bastionnés et aménage au front nord un système tenaillé. En 1674, l'invasion de la Franche-Comté par Louis XIV nécessite que les travaux avancent plus rapidement. La mort de François de la Motte-Villebret en juin 1678 laisse la cité dans un état inachevé. Vauban arrive le 23 janvier 1679 à Auxonne et poursuit les ouvrages commencés par son prédécesseur. Passant par cette ville en mars, Louvois se félicite des avancées notables aux fortifications en quelques semaines. L'enceinte fortifiée est probablement achevée vers 1680. Malgré le traité de Nimègues en 1678, la construction de l'arsenal en 1690 permet à la cité de conserver un rôle logistique dans la défense du royaume. Sa vocation militaire évolue : elle devient un dépôt d'artillerie et accueille en 1757 une école militaire d'artillerie. A partir de 1826, les fortifications d'Auxonne vivent leurs ultimes évolutions : de nouvelles courtines sont bâties pour remplacer les vieux remparts entre la porte de secours du château et le bastion du Moineau, et entre les bastions du Gouverneur et du Cygne. En 1825, la construction de la future courtine casematée derrière le château entraîne la destruction du ravelin. L'enceinte est (enfin) fermée, 150 ans après les travaux de Vauban. Une ordonnance royale en date du 31 janvier 1830 transfère l'arsenal et son activité à Besançon. La ville perd son statut de place forte en 1896. Dès 1905, les bastions Notre-Dame et Comté sont détruits pour désenclaver et ouvrir la ville à l'est, entraînant la création d'un nouveau quartier (Quartier Neuf) et des faubourgs maraichers. Des protections au titre des monuments historiques permettent la conservation du château en 1926, de la Porte Royale en 1939 ou encore de l'ancien arsenal en 1968.

Période(s) principale(s) : Moyen Age / Temps modernes / 19e siècle
Dates :

Auteur(s) de l'oeuvre :
François de la Motte-Villebret (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques), Sébastien Le Prestre (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Auxonne conserve une partie importante de ses fortifications construites à l'époque moderne. L'enceinte moderne repose sur un système bastionné composé de neufs bastions et de six fronts (courtines). Des dehors sont aménagés pour compléter la défense de la place : quatre demi-lunes et deux contregardes. Tous les murs d'escarpes sont revêtus de maçonnerie au contraire des contrescarpes. Les carrières situées à Mantoche (70) et Moissey (39) ont approvisionné en pierre le chantier. Trois portes de villes conduisent au corps de place : les portes de Comté, Royale et de France. Le château, construit fin 15e siècle, est intégré au système défensif. L'ensemble de l'enceinte était entourée de fossés et cunettes pouvant être inondés par des prises d'eau dans la Saône et par des ruisseaux en actionnant un système basé sur des batardeaux, des vannes et des aqueducs. Ces fossés, encore présents, au 19e siècle, séparaient les murs d'escarpe et de contrescarpe.La physionomie de la ville n'évolue pas durant plus d'un siècle, hormis la construction de grandes casernes d'infanterie vers 1760, puis d'un quartier de cavalerie au 19e, préfigurant le futur quartier Napoléon (actuellement rue du Huitième Chasseur). Au 19e siècle, l'enceinte est dotée de ses trois derniers fronts (courtines casematées).
Aujourd'hui, six bastions sont encore présents ainsi qu'une demi-lune (dite du Château). la quasi totalité des fronts (courtines) a été démolie, laissant place à des immeubles et des quartiers résidentiels.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, calcaire, brique, pierre de taille, moellon
Toit : terre en couverture, tuile
Plan : système bastionné, système tenaillé
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Sources documentaires

Documents d'archives

- **Service Historique de la Défense, Vincennes : 1 VH 153-162. Projets des travaux à effectuer aux fortifications et aux bâtiments militaires de la place. Mémoire, états, correspondance, cartes, plans. 1673-1874.**
 Service Historique de la Défense, Vincennes : 1 VH 153-162. Projets des travaux à effectuer aux fortifications et aux bâtiments militaires de la place. Mémoire, états, correspondance, cartes, plans. 1673-1874.- 1 VH 153 : 1673-1781- 1 VH 154 : 1782-1818- 1 VH 155 : 1819-1823- 1 VH 156 : 1824-1826- 1 VH 157 : 1827-1829- 1 VH 158 : 1830-1834- 1 VH 159 : 1835-1842- 1 VH 160 : 1843-1846- 1 VH 161 : 1847-1852- 1 VH 162 : 1853-1874
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 153-162
- **Service historique de la Défense : 1 VH 2042. Plans d'ensemble représentant les fortifications, les bâtiments militaires et civils, la délimitation du terrain militaire et des zones de servitudes, les manœuvres d'eau, les écluses et les chemins de fer des places.1859-1896.**
 Service historique de la Défense, Vincennes : 1 VH 2042. Plans d'ensemble représentant les fortifications, les bâtiments militaires et civils, la délimitation du terrain militaire et des zones de servitudes, les manœuvres d'eau, les écluses et les chemins de fer des places . 1859-1896.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 2042
- **Service historique de la Défense, Vincennes : 1 VH 2110. « Mémoires militaires » (historique, rôle, utilité, défense de la place, bâtiments civils, projets divers) : mémoires, cartes, plans. 1791-1855.**
 Service historique de la Défense, Vincennes : 1 VH 2110. « Mémoires militaires » (historique, rôle, utilité, défense de la place, bâtiments civils, projets divers) : mémoires, cartes, plans. 1791-1855.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 2110
- **Archives départementales de la Côte-d'Or : C 208. Polygone d'Auxonne. 1763-1787.**
 Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon. C 208. Procès-verbal de reconnaissance des terrains englobés dans le polygone. - Autre, de la reconnaissance d'un terrain destiné pour le travail des mineurs. - Autre, de celui pris pour le prolongement du polygone. - Procès-verbal d'estimation de tous ces terrains. - Procès-verbaux d'amodiation. - Plaintes des habitants de Tillenay sur les usurpations du pâquier, commises par l'école d'artillerie. 1763-1787.
 Lieu de conservation : Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon- Cote du document : C 208
- **Archives départementales de la Côte-d'Or : 12 Fi 106. Fortifications d'Auxonne (17e-19e siècles).**
 Archives départementales de la Côte-d'Or : 12 Fi 106. Fortifications d'Auxonne (17e-19e siècles). Recueil (35,5 x 28 cm) et 5 planches volantes. Document consultable en ligne à l'adresse : https://www.archinoe.net/v2/ad21/visualiseur/ir_ead_visu_lien.html?ir=23422&id=678815461
 Lieu de conservation : Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon- Cote du document : 12 Fi 106

Documents figurés

- **Plan des fortifications d'Auxonne orienté N. à gauche. 1634.**
 Plan des fortifications d'Auxonne orienté N. à gauche. Gravure, par Christophe Tassin. 1634. 13.5 x 18.5 cm
 Lieu de conservation : Musée Bonaparte, Auxonne
- **Plan des Villes et du Chasteau dauxonne. 1638**
 Plan des Villes et du Chasteau dauxonne. Dessin (plume et lavis), s.n. 1638. Issu [Recueil de plans de fortications de villes de Bourgogne]. Ancien possesseur : Richelieu, Armand Jean du Plessis duc de (1585-1642).
 Lieu de conservation : Bibliothèque nationale, Paris
- **Plan d'Auxonne. 1677.**
 Plan d'Auxonne. Dessin (plume, lavis), par le comte d'Aspremont. Août 1677. Échelle graphique de cent vingt toises.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 153
- **Plan d'Auxonne relatif à l'instruction de [monsieur] Vauban en 1679.**
 Plan d'Auxonne relatif à l'instruction de [monsieur] Vauban en 1679. Dessin (plume, lavis), par Vauban. 1679. Échelle graphique de 150 toises.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 153
- **Plan des villes et château d'Auxonne. 1688.**
 Plan des villes et château d'Auxonne. Dessin (plume, lavis), par Marcilly. Décembre 1688. Echelle graphique de 200 toises.

Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 153

- **Auxonne. - Plan d'Auxonne dédié à Monsieur Amelot de Chaillon, intendant en Bourgogne, par son très humble serviteur Antoine. 1764.**
 Auxonne. - Plan d'Auxonne dédié à Monsieur Amelot de Chaillon, intendant en Bourgogne, par son très humble serviteur Antoine. Carte, s.n. 1764. 32 x 48 cm.
 Lieu de conservation : Bibliothèque nationale, Paris
- **[Escarpe du bastion du Cygne et courtine du front est avec fossé inondé]. S.d [1er quart 20e siècle].**
 [Escarpe du bastion du Cygne et courtine du front est avec fossé inondé]. Photographie, s.n. S.d [1er quart 20e siècle].
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxonne
- **Plan d'auxonne 1673.**
 Plan d'Auxonne 1673. Dessin (plume, lavis), s.n. 1673
 Lieu de conservation : Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon- Cote du document : 12 Fi 106
- **Plan d'Auxonne pour 1698.**
 Plan d'Auxonne pour 1698. Dessin (plume, lavis), par Robelin fils. Janvier 1698. Echelle graphique de 250 toises.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 153
- **Plan de la ville et du château d'Auxonne. 1714.**
 Plan de la ville et du château d'Auxonne. Dessin (plume, lavis), s.n. 1714. Echelle de 6 pouces pour 600 toises.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 153
- **Plan de la ville et du château d'Auxonne. 1789 pour 1790.**
 Plan de la ville et du château d'Auxonne. 1789 pour 1790. Dessin (plume, lavis), par Vernoy. 1789. Échelle de 2 pouces pour 100 toises.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 154
- **Plan de la ville d'Auxonne. 1814.**
 Plan de la ville d'Auxonne. Tableau (toile, bois), par Du Borgia Pierre. 1814. 137 x 215 cm. Inscriptions : PLAN DE LA VILLE D'AUXONNE par duplicata, les premières copies ayant été prises au département par les Autrichiens en 1814.
 Lieu de conservation : Musée Bonaparte, Auxonne
- **Plan de la ville d'Auxonne. 1817.**
 Plan de la ville d'Auxonne. Dessin (plume, lavis), par P.Duborgia. 1817.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxonne
- **Projets pour 1837. [projet de construction de bâtiments pour compléter le casernement de cavalerie]. 1836.**
 Projets pour 1837. [projet de construction de bâtiments pour compléter le casernement de cavalerie]. Dessin (plume, lavis), par Gritelys, garde du Génie. 10 août 1836. Échelle 1/1 000 m.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 159
- **Place d'Auxonne. Projets extraordinaires pour 1840. Ouvrages extérieurs de la place. 1838.**
 Place d'Auxonne. Projets extraordinaires pour 1840. Ouvrages extérieurs de la place. Dessin (plume, lavis), par [Liastet], capitaine du Génie. 1838. Échelle 1/2 000.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 160
- **Projet d'ensemble pour le perfectionnement des dehors de la place compris entre le saillant du bastion 17 et la dérivation de la Saône. 1843.**
 Projet d'ensemble pour le perfectionnement des dehors de la place compris entre le saillant du bastion 17 et la dérivation de la Saône. Dessin (plume, lavis), par le capitaine du Génie Duval. 1843. Échelle 1/1 000.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 160
- **Achever la lunette 9 dans l'île du chateau. 1859.**
 Achever la lunette 9 dans l'île du chateau. Dessin (plume, lavis), par Vienot, chef du bataillon du Génie. 30 avril 1859. Echelle : 1/1000.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 162
- **Plan d'Auxonne (article 8 section 2). 1859.**
 Plan d'Auxonne (article 8 section 2). Dessin (plume, lavis), s.n [par le Génie, direction de Besançon]. 1859.
 Lieu de conservation : Archives du Génie, Vincennes
- **Place d'Auxonne. 1881.**
 Place d'Auxonne. Calque, s.n [par le service du Génie, Direction de Bourges]. 1881. Échelle 1/5 000.
 Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes- Cote du document : 1 VH 2062

Bibliographie

- **Camp, Pierre. Guide illustré d'Auxonne. 1969.**
 Camp, Pierre. Guide illustré d'Auxonne. Dole : Imprimerie Chazelle, 1969.

- **Clément, Pierre. Lettres, instructions et mémoires de Colbert, T.5. 1861-1882.**
 Clément, Pierre. Lettres, instructions et mémoires de Colbert, T.5. Fortifications, Sciences, Beaux-Arts, Bâtiments. Paris, 1861-1882.
- **Faucherre, Nicolas. Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XI. 2019.**
 Faucherre, Nicolas. Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XI. Centre de Castellologie, 2019.
- **Faucherre, Nicolas ; Monsaingeon, Guillaume ; Roux Antoine de. Les plans en relief des places du Roy. 2007.**
 Faucherre, Nicolas ; Monsaingeon, Guillaume ; Roux Antoine de. Les plans en relief des places du Roy. -Paris : Ed. du patrimoine A. Biro, 2007.
- **Louis, Gérard. La guerre de Dix Ans 1634-1644. 2022.**
 Louis, Gérard. La guerre de Dix Ans 1634-1644. Besançon - Presses universitaires de Franche-Comté, 2022.
- **Ménager, Philippe. Vauban, constructeur de génie. 2020.**
 Ménager, philippe. Vauban, constructeur de génie. Christine Bonneton édition. Chamalières, 2020.
- **Speranza, Martine. Le château d'Auxonne. In Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, T XXXV, 1987-1989, p. 285-294.**
 Speranza, Martine. Le château d'Auxonne. In Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, T XXXV, 1987-1989, p. 285-294.
- **[Exposition. Besançon. 1980]. Vauban et ses successeurs en Franche-Comté : trois siècles d'architecture militaire : exposition. Besançon, 1980.**
 [Exposition. Besançon. 1980]. Vauban et ses successeurs en Franche-Comté : trois siècles d'architecture militaire : l'environnement et la Direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté. Besançon : Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement, 1981. 248 p. : ill. ; 30 cm.

Informations complémentaires

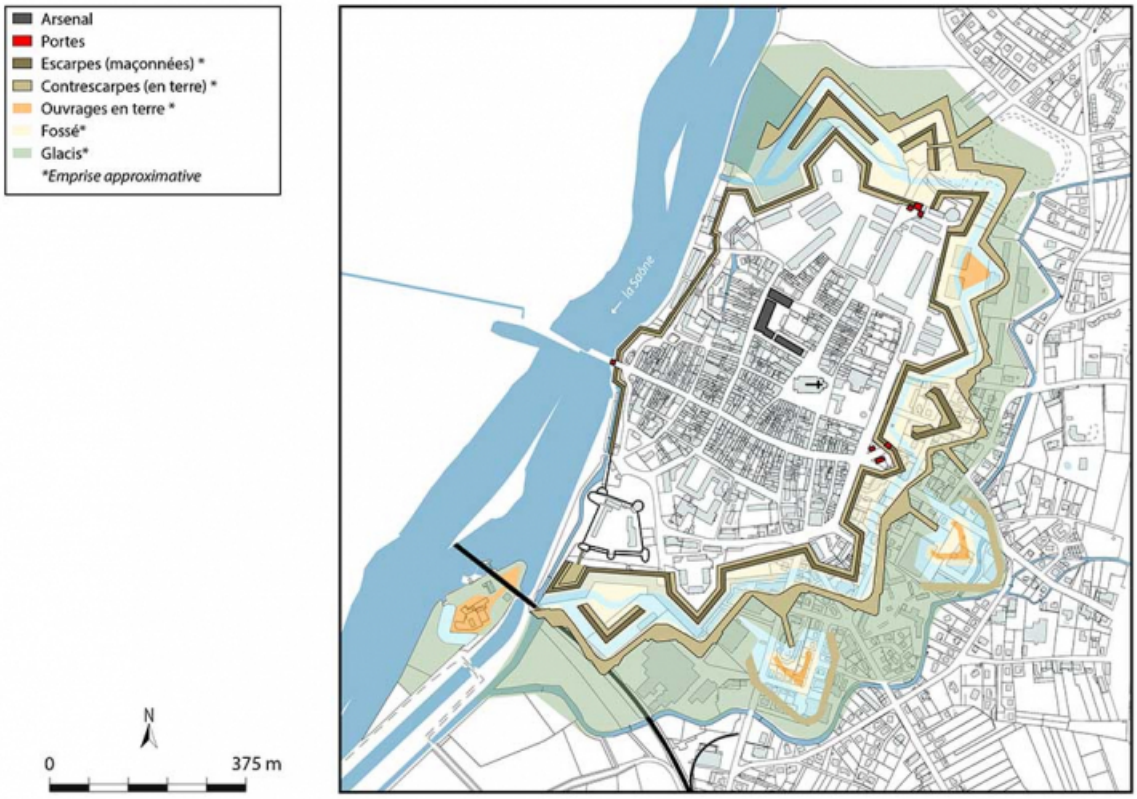
Thématiques : fortifications royales et nationales en Bourgogne-Franche-Comté

Aire d'étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Dénomination : fortification d'agglomération, place forte

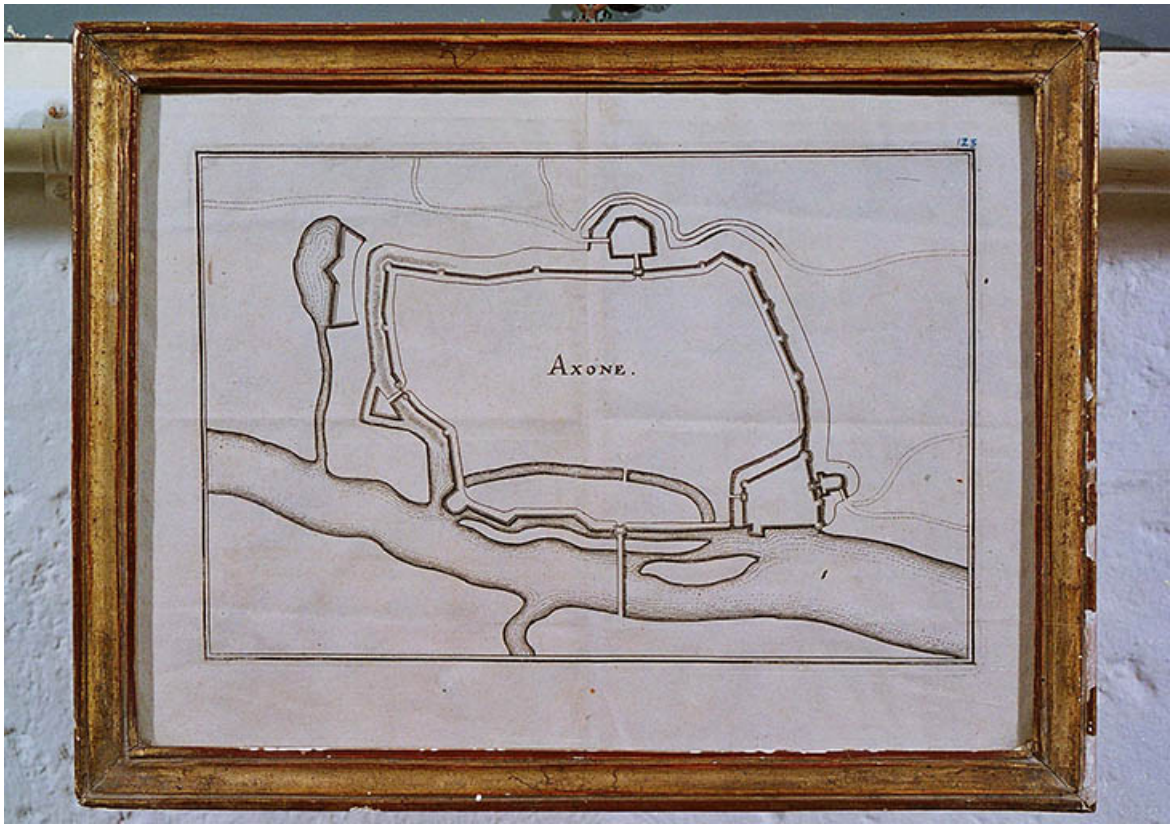
Parties constituantes non étudiées : caserne

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan de situation des fortifications d'Auxonne, 1/7500.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100154NUDA
Date : 2023
Auteur : Aline Thomas
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan des fortifications d'Auxonne orienté N. à gauche. 1634.
21, Auxonne

Source :

***Plan des fortifications d'Auxonne orienté N. à gauche*. Gravure, par Christophe Tassin. 1634. 13.5 x 18.5 cm**
Lieu de conservation : Musée Bonaparte, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100078NUC2A
Date : 2023
Auteur : Bruno François
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Musée Bonaparte, Auxonne

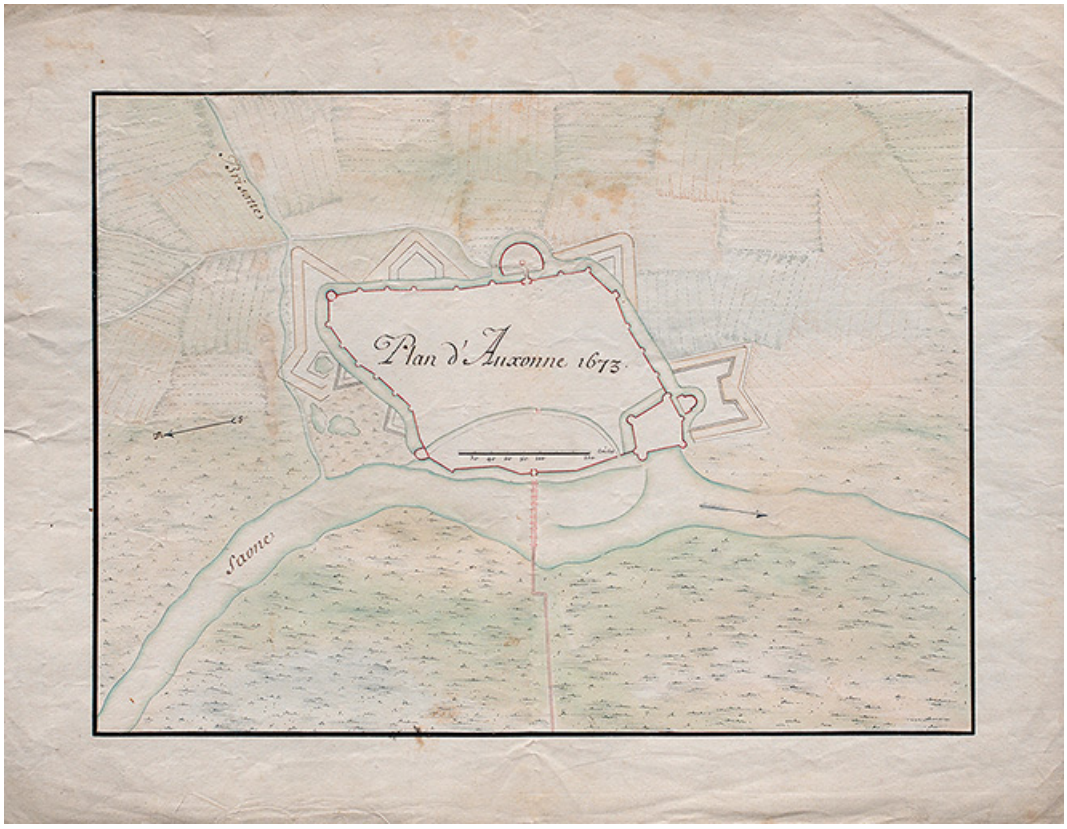


Plan des Villes et du Chasteau dauxonne. 1638.
21, Auxonne

Source :

***Plan des Villes et du Chasteau dauxonne*. Dessin (plume et lavis), s.n. 1638. Issu [Recueil de plans de fortications de villes de Bourgogne]. Ancien possesseur : Richelieu, Armand Jean du Plessis duc de (1585-1642).**
Lieu de conservation : Bibliothèque nationale, Paris

N° de l'illustration : 20232100117NUC4A
Date : 2023
Auteur : auteur
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Bibliothèque nationale de France

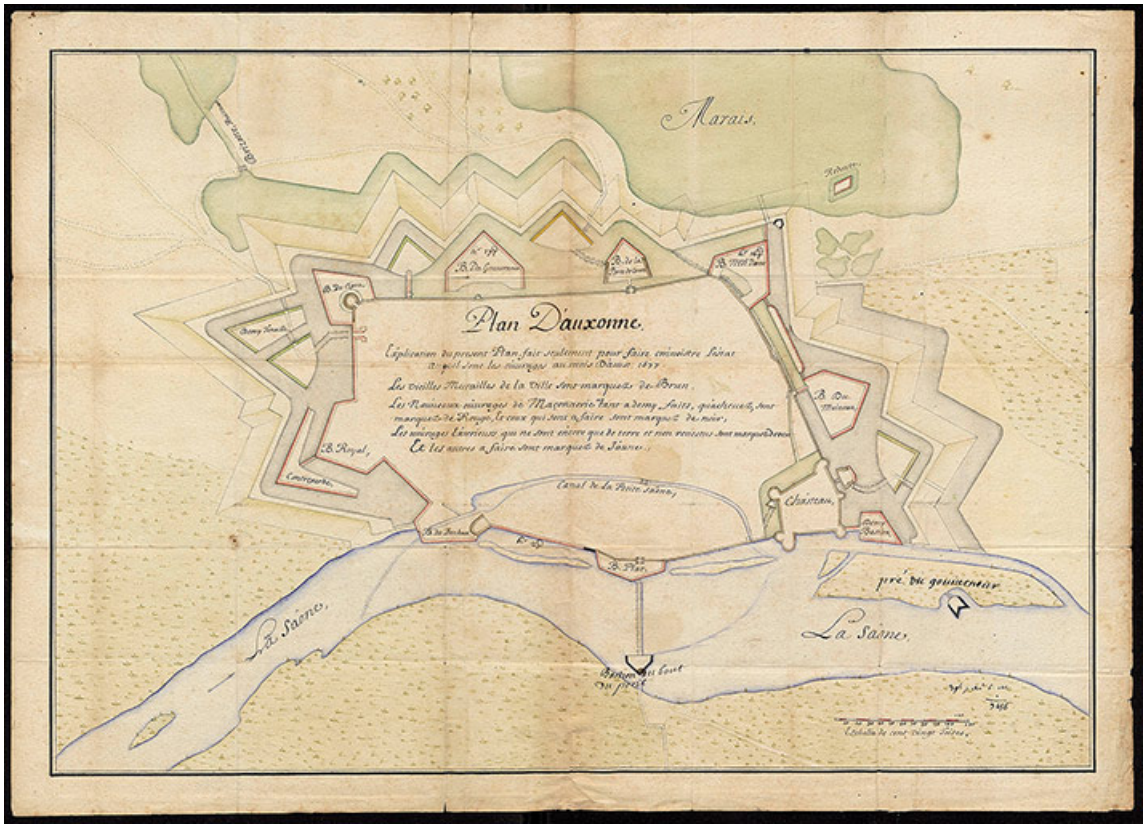


Auxonne en 1673.
21, Auxonne

Source :

Plan d'Auxonne 1673. Dessin (plume, lavis), s.n. 1673
Lieu de conservation : Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon - Cote du document : 12 Fi 106

N° de l'illustration : 20232100152NUC4A
Date : 2023
Auteur : Petot Frédéric (reproduction)
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon



Plan d'Auxonne par le comte d'Aspremont sur l'état d'avancement des ouvrages. 1677.
21, Auxonne

Source :

Plan d'Auxonne. **Dessin (plume, lavis), par le comte d'Aspremont. Août 1677. Échelle graphique de cent vingt toises.**
Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes - Cote du document : 1 VH 153

N° de l'illustration : 20232100122NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Service historique de la Défense

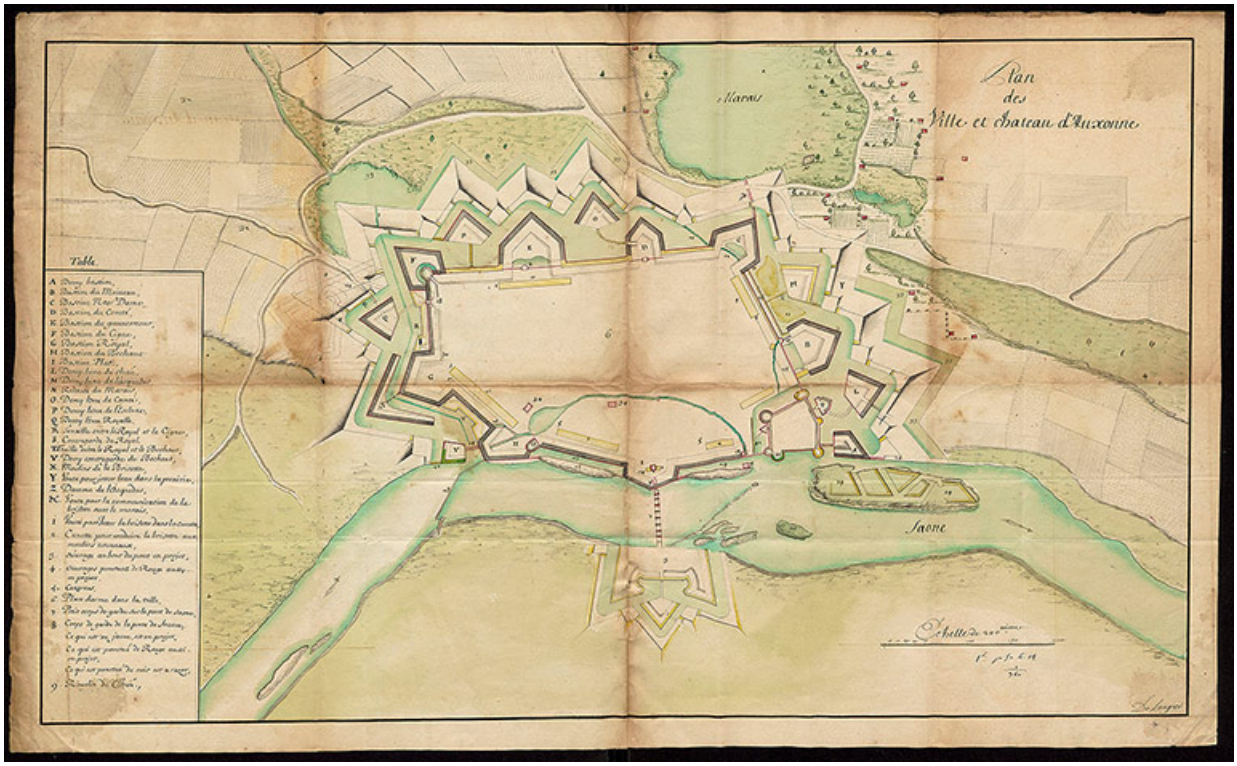


Plan d'Auxonne relatif à l'instruction de [monsieur] Vauban en 1679.
21, Auxonne

Source :

***Plan d'Auxonne relatif à l'instruction de [monsieur] Vauban en 1679*. Dessin (plume, lavis), par Vauban. 1679. Échelle graphique de 150 toises.**
Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes - Cote du document : 1 VH 153

N° de l'illustration : 20232100123NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Service historique de la Défense

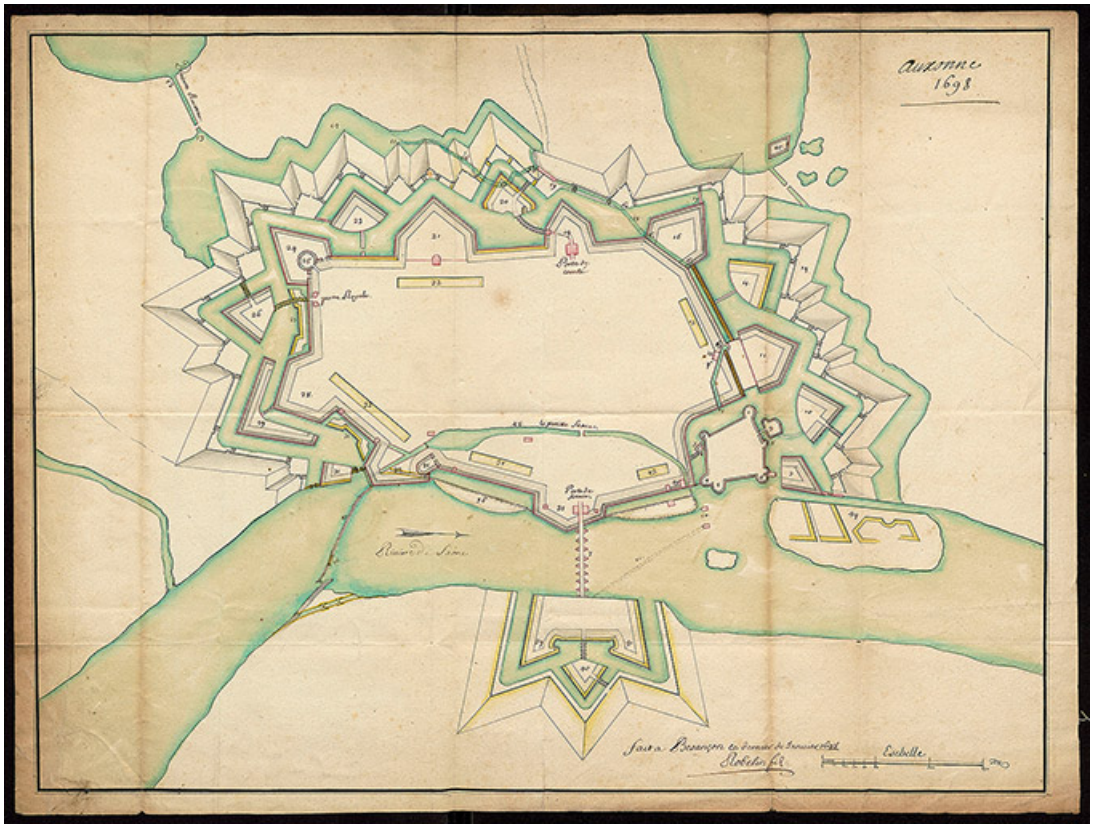


Plan des villes et château d'Auxonne. 1688.
21, Auxonne

Source :

***Plan des villes et château d'Auxonne*. Dessin (plume, lavis), par Marcilly. Décembre 1688. Echelle graphique de 200 toises.**
Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes - Cote du document : 1 VH 153

N° de l'illustration : 20232100125NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Service historique de la Défense

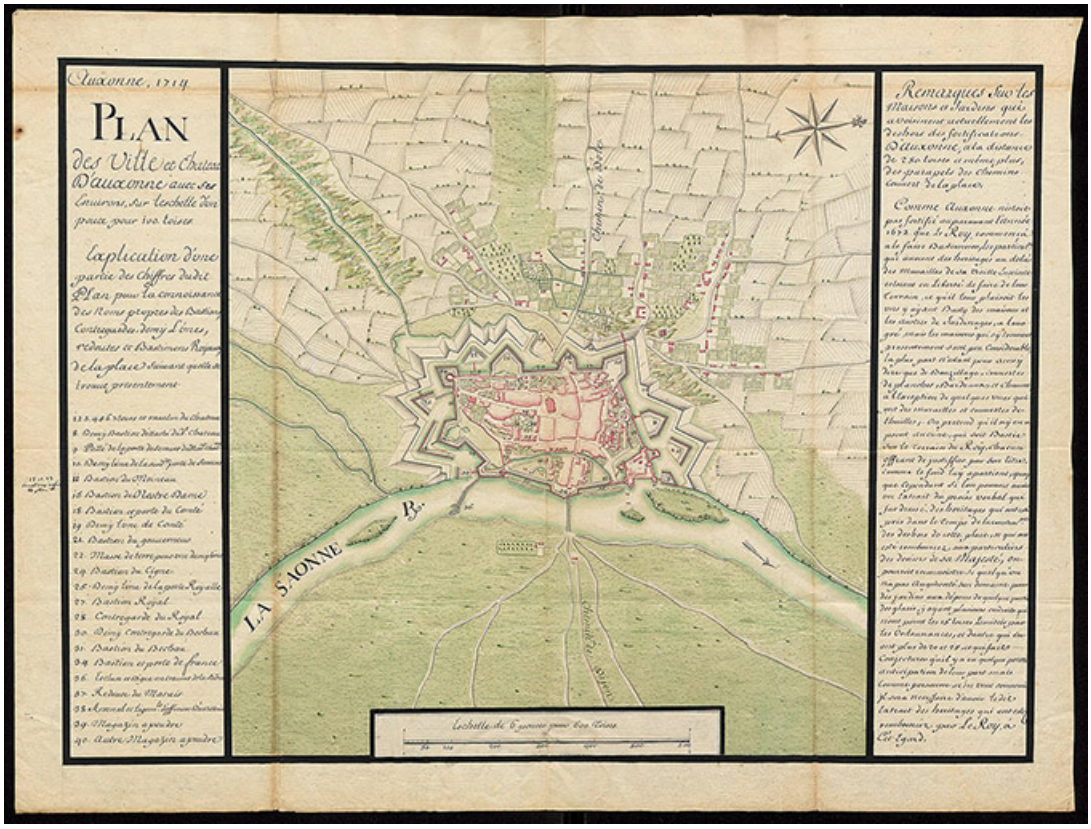


Plan d'Auxonne pour 1698.
21, Auxonne

Source :

***Plan d'Auxonne pour 1698*. Dessin (plume, lavis), par Robelin fils. Janvier 1698. Echelle graphique de 250 toises.**
Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes - Cote du document : 1 VH 153

N° de l'illustration : 20232100126NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Service historique de la Défense

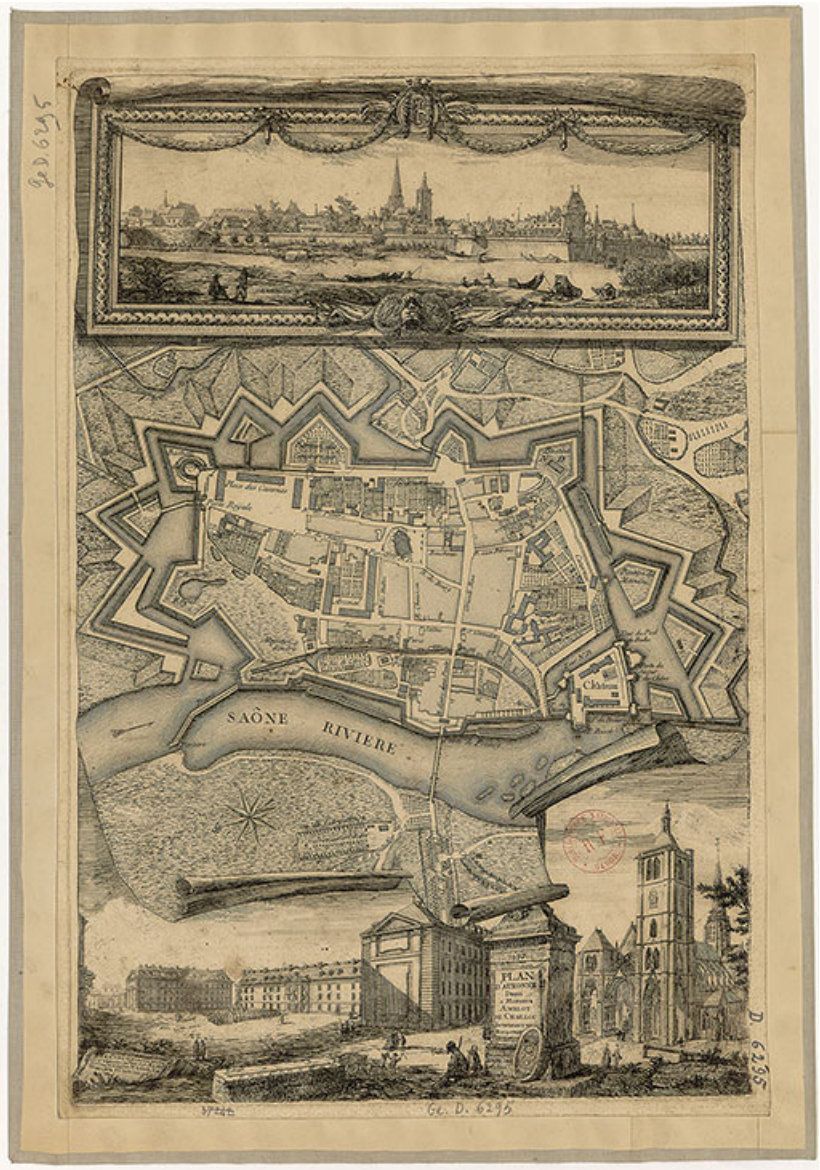


Plan de la ville et du château d'Auxonne. 1714.
21, Auxonne

Source :

Plan de la ville et du château d'Auxonne. **Dessin (plume, lavis), s.n. 1714. Echelle de 6 pouces pour 600 toises.**
Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes - Cote du document : 1 VH 153

N° de l'illustration : 20232100127NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Service historique de la Défense

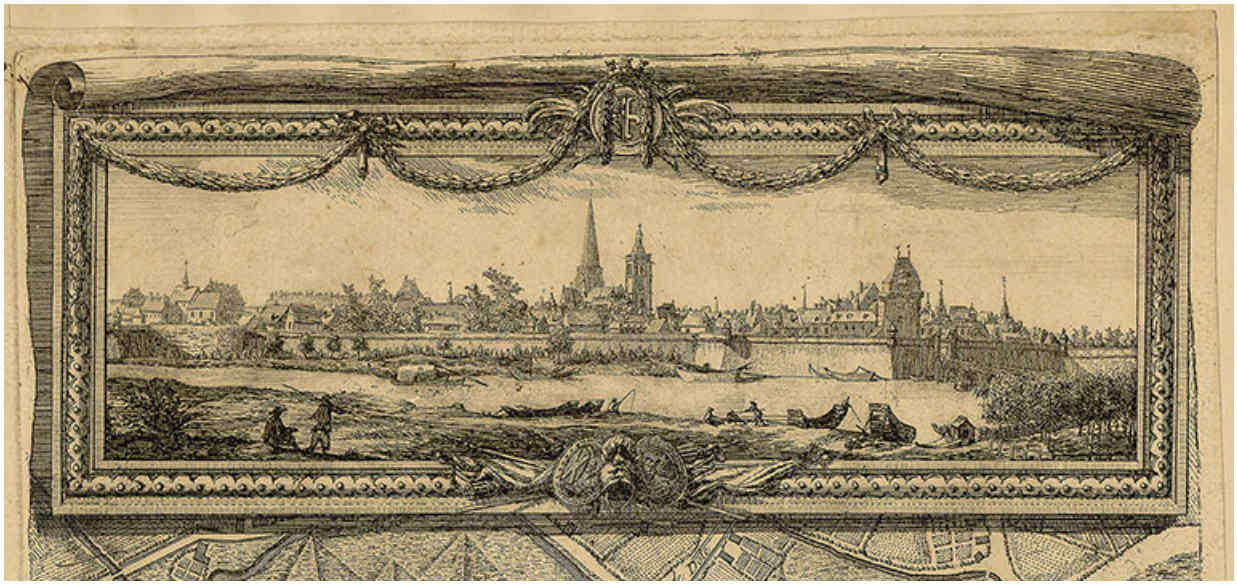


Plan d'Auxonne dédié à Monsieur Amelot de Chaillon, intendant en Bourgogne, par son très humble serviteur Antoine. 1764
21, Auxonne

Source :

***Auxonne. - Plan d'Auxonne dédié à Monsieur Amelot de Chaillon, intendant en Bourgogne, par son très humble serviteur Antoine.* Carte, s.n. 1764. 32 x 48 cm.**
Lieu de conservation : Bibliothèque nationale, Paris

N° de l'illustration : 20232100118NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Bibliothèque nationale de France

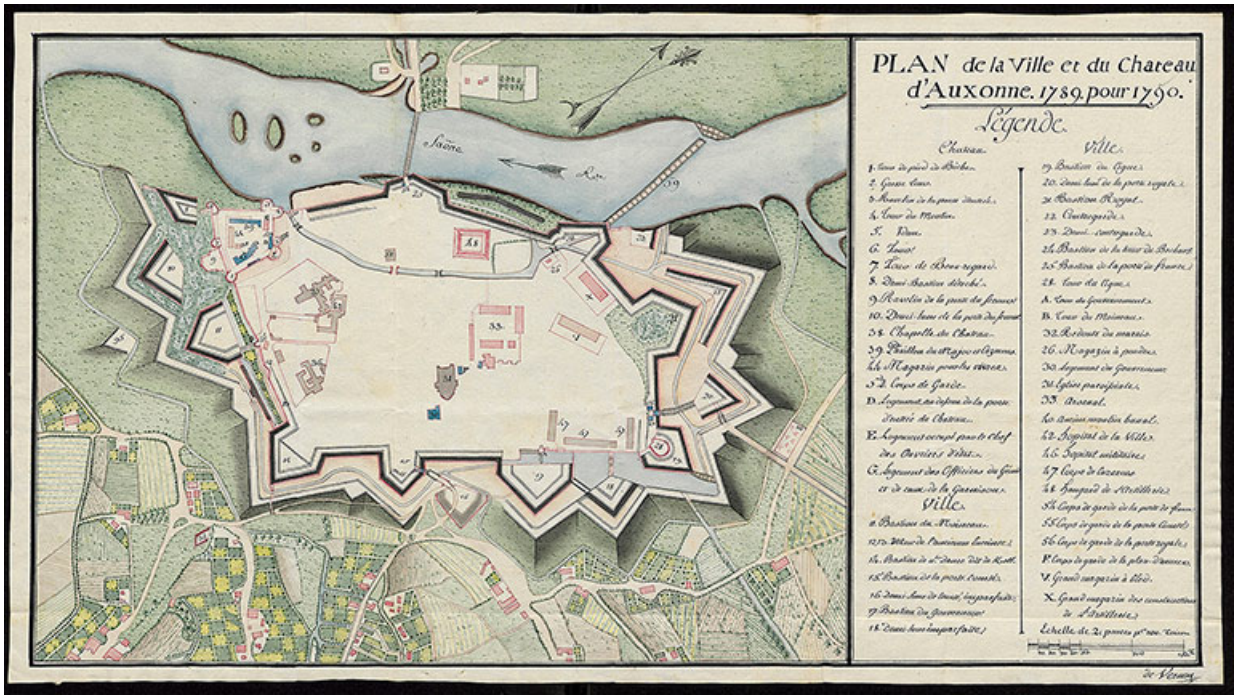


Auxonne. - Plan d'Auxonne dédié à Monsieur Amelot de Chaillon, intendant en Bourgogne, par son très humble serviteur Antoine [détail de la vue perspective]. 1764.
21, Auxonne

Source :

Auxonne. - Plan d'Auxonne dédié à Monsieur Amelot de Chaillon, intendant en Bourgogne, par son très humble serviteur Antoine. **Carte, s.n. 1764. 32 x 48 cm.**
Lieu de conservation : Bibliothèque nationale, Paris

N° de l'illustration : 20232100119NUC4A
Date : 2023
Auteur : auteur
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Bibliothèque nationale de France



Plan de la ville et du château d'Auxonne. 1789 pour 1790.
21, Auxonne

Source :

Plan de la ville et du château d'Auxonne*. 1789 pour 1790.* Dessin (plume, lavis), par Vernoy. 1789. Échelle de 2 pouces pour 100 toises.
Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes - Cote du document : 1 VH 154

N° de l'illustration : 20232100130NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Service historique de la Défense



Plan de la ville d'Auxonne. 1814.
21, Auxonne

Source :

***Plan de la ville d'Auxonne*. Tableau (toile, bois), par Du Borgia Pierre. 1814. 137 x 215 cm. Inscriptions : PLAN DE LA VILLE D'AUXONNE par duplicata, les premières copies ayant été prises au département par les Autrichiens en 1814.**
Lieu de conservation : Musée Bonaparte, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100082NUC1A
Date : 2023
Auteur : Bruno François
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Musée Bonaparte, Auxonne

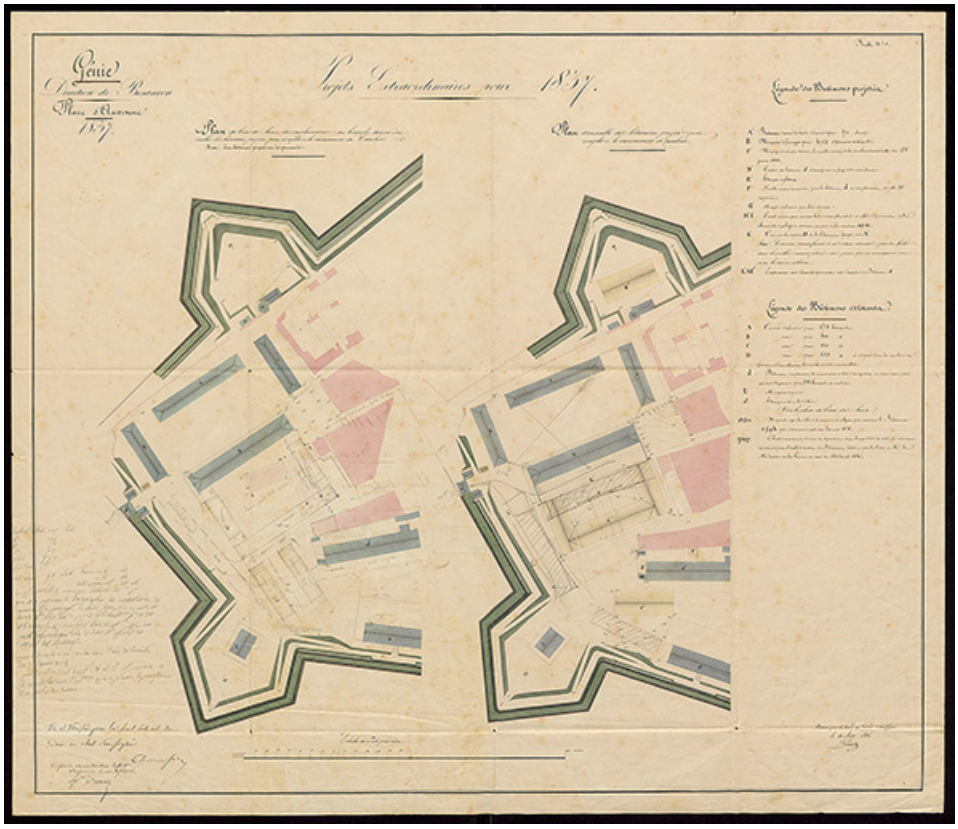


Plan de la ville d'Auxonne. 1817.
21, Auxonne

Source :

***Plan de la ville d'Auxonne*. Dessin (plume, lavis), par P.Duborgia. 1817.**
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100096NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Projets pour 1837 [projet de construction de bâtiments pour compléter le casernement de cavalerie]. 1836.
21, Auxonne

Source :

Projets pour 1837. **[projet de construction de bâtiments pour compléter le casernement de cavalerie]. Dessin (plume, lavis), par Gritelys, garde du Génie. 10 août 1836. Échelle 1/1 000 m.**
Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes - Cote du document : 1 VH 159

N° de l'illustration : 20232100141NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Service historique de la Défense

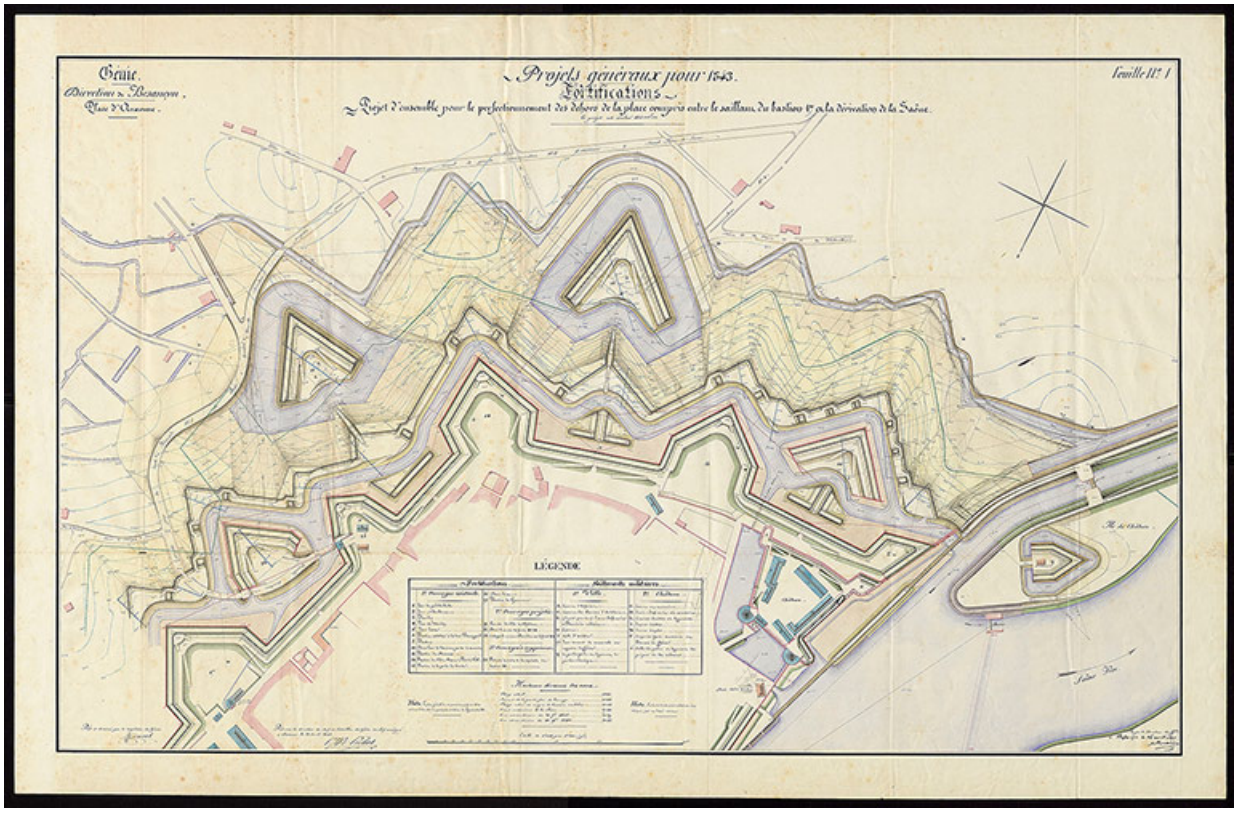


Place d'Auxonne. Projets extraordinaires pour 1840. Ouvrages extérieurs de la place. 1838.
21, Auxonne

Source :

Place d'Auxonne. Projets extraordinaires pour 1840. Ouvrages extérieurs de la place **Dessin (plume, lavis), par [Liastet], capitaine du Génie. 1838. Échelle 1/2 000.**
Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes - Cote du document : 1 VH 160

N° de l'illustration : 20242100002NUC4A
Date : 2024
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Service historique de la Défense

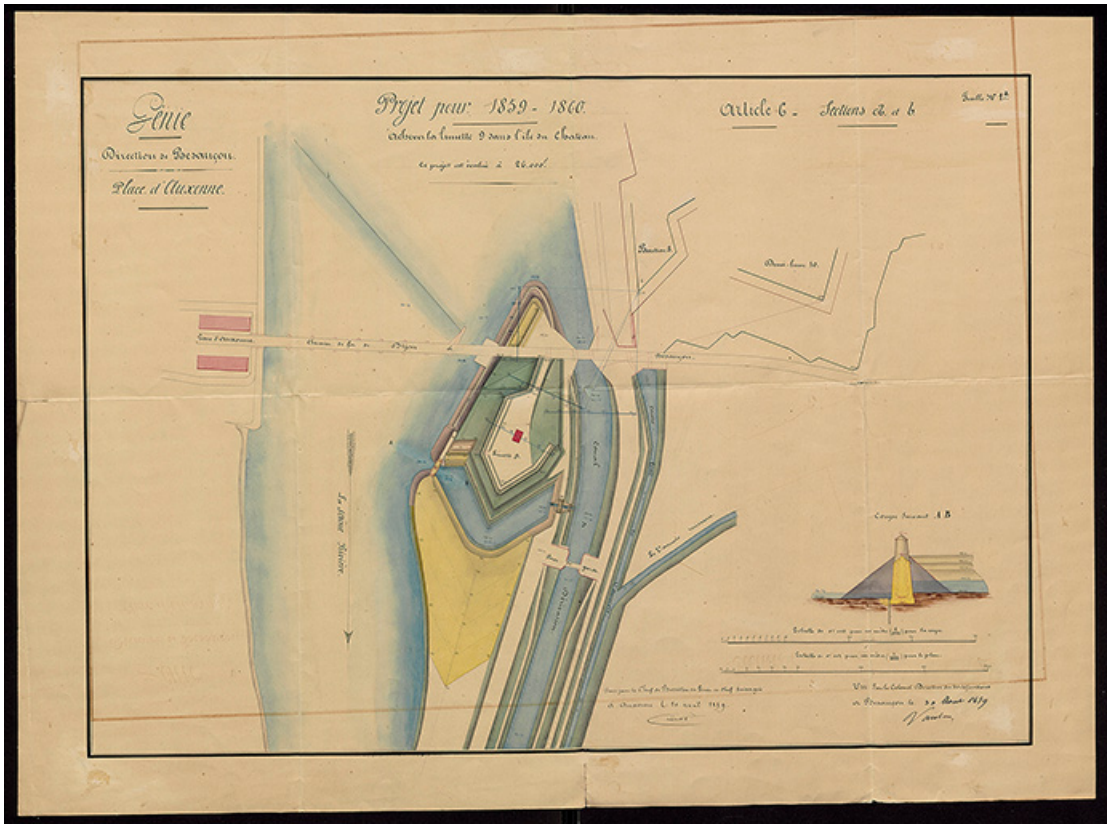


Projet d'ensemble pour le perfectionnement des dehors de la place compris entre le saillant du bastion 17 et la dérivation de la Saône. 1843.
21, Auxonne

Source :

***Projet d'ensemble pour le perfectionnement des dehors de la place compris entre le saillant du bastion 17 et la dérivation de la Saône*. Dessin (plume, lavis), par le capitaine du Génie Duval. 1843. Échelle 1/1 000.**
Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes - Cote du document : 1 VH 160

N° de l'illustration : 20232100142NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Service historique de la Défense



Achever la lunette 9 dans l'île du chateau. 1859.
21, Auxonne

Source :

***Achever la lunette 9 dans l'île du chateau.*Dessin (plume, lavis), par Vienot, chef du bataillon du Génie. 30 avril 1859. Echelle : 1/1000.**
Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes - Cote du document : 1 VH 162

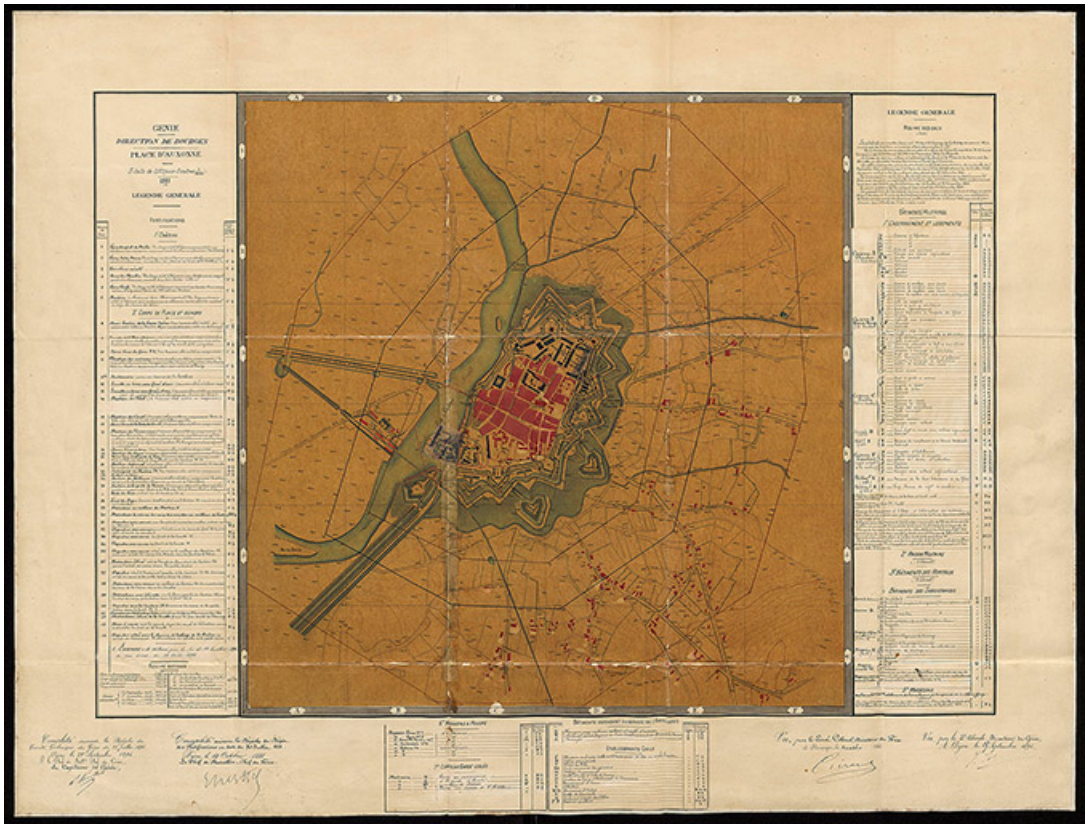
N° de l'illustration : 20232100143NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Service historique de la Défense



Plan d'Auxonne en 1859 (article 8 section 2).
21, Auxonne

Source :
Plan. Lieu de conservation : Archives de l'Inspection générale du Génie, Vincennes
Lieu de conservation : Archives du Génie, Vincennes

N° de l'illustration : 19802500455XE
Date : 1980
Auteur : Yves Sancey
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Place d'Auxonne. 1881.
21, Auxonne

Source :

***Place d'Auxonne*. Calque, s.n [par le service du Génie, Direction de Bourges]. 1881. Échelle 1/5 000.**
Lieu de conservation : Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes - Cote du document : 1 VH 2062

N° de l'illustration : 20232100145NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Service historique de la Défense



[Escarpe du bastion du Cygne et courtine du front est avec fossé inondé]. S.d [1er quart 20e siècle].
21, Auxonne

Source :

[Escarpe du bastion du Cygne et courtine du front est avec fossé inondé]. Photographie, s.n. S.d [1er quart 20e siècle].
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100044NUC4A
Date : 2023
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Archives municipales, Auxonne



Le front de Saône depuis la rive droite de la rivière.
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20232100182NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La saône, ancienne frontière du duché et du comté de Bourgogne.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20242100106NUC4A
Date : 2024
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue aérienne du front sud.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100442NUC2A
Date : 2023
Auteur : Sébastien Bardou
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le front de Saône au niveau du château et son fossé.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100189NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le château depuis les quais de Saône.
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20242100100NUC4A
Date : 2024
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La tour basse des moulins du château.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100177NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Caserne et logement du gouverneur.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100489NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Galerie voûtée adossée à la caserne ouest du château.
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20242100236NUC4A
Date : 2024
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Les fortifications en arrière du château.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100464NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue aérienne de la porte de Comté.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100443NUC2A
Date : 2023
Auteur : Sébastien Bardou
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue aérienne de la porte Royale.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100432NUC2A
Date : 2023
Auteur : Sébastien Bardou
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le front nord de la ville.
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20232100518NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le front nord de la place. De gauche à droite : la tour du Cygne, la porte Royale et le bastion Royal.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100209NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La porte Royale, vue de trois quarts gauche.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100520NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue aérienne du port de plaisance flanqué par les bastions Royal et du Béchaux.
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20232100436NUC2A
Date : 2023
Auteur : Sébastien Bardou
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vestige de l'ancienne tour du "Béchot".
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100180NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue depuis le terre-plein du bastion du Béchaux.
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20232100512NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue aérienne des casernes du 511e régiment du Train.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100449NUC4A
Date : 2023
Auteur : Sébastien Bardou
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue aérienne des casernes du 511e régiment du Train.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100447NUC4A
Date : 2023
Auteur : Sébastien Bardou
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Les casernes d'infanterie construites vers 1760.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100193NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Les casernes dévolues à la cavalerie.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100210NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Gymnase militaire.
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20232100391NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La porte de Comté et le parc du Lion.
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20232100226NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La porte de Comté côté ville.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100216NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble de la maison et des hangars de l'atelier de VNF.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20192100127NUC4A
Date : 2019
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Détail d'un rempart et clocher de l'église.
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20242100104NUC4A
Date : 2024
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le bastion du Gouverneur.
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20242100102NUC4A
Date : 2024
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La tour Belvoir.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100420NUC4A
Date : 2023
Auteur : Sébastien Bardou
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Portail de l'arsenal (rue Carnot).
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20232100412NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La Saône et la guérite du bastion de France.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20232100497NUC4A
Date : 2023
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le bastion du Moineau.
21, Auxonne

N° de l’illustration : 20242100286NUC4A
Date : 2024
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Ancienne poudrière (à gauche) et la Petite Saône.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20252100034NUC4A
Date : 2025
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine